



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Pendant que la France prépare les JO, à Limoges, il pleut dans le gymnase !

Question écrite n° 13338

## Texte de la question

M. Damien Maudet interpelle Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche concernant l'insalubrité des infrastructures sportives de l'université de Limoges. « M. le député, il a plu dans notre gymnase ! » Terrain de football en stabilisé impraticable par temps de pluie et excessivement sec lors des périodes arides, terrain de rugby présentant de nombreux trous et autres irrégularités, piste d'athlétisme dégradée, parsemée de trous et recouverte d'une mousse glissante, gymnase au plafond défectueux (infiltrations, chutes de plaques etc.), au parquet endommagé et aux vestiaires fermés. Depuis un an, le directeur du service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) et la directrice de l'unité de formation et de recherche en sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) se sont mobilisés pour récolter des fonds (collectivités territoriales, appel à projet), soit 50 000 euros, afin de financer le sol du gymnase mais cela reste insuffisant au regard de la vétusté et de la dangerosité de l'ensemble des installations. Depuis des mois, les enseignants et étudiants de la faculté de STAPS de Limoges se mobilisent pour la rénovation des infrastructures et en particulier du gymnase ainsi que de la piste d'athlétisme. Ils se mobilisent et peuvent parfois désespérer. Les conditions ne sont pas réunies pour faire cours dignement. La situation est catastrophique. À tel point que plusieurs élèves se sont blessés au cours des activités pratiques du fait de la vétusté des locaux et des installations extérieures. Le directeur du SUAPS et la directrice du STAPS Limoges ont présenté leur démission face à l'absence d'une volonté politique sportive universitaire. M. le député est très inquiet de ces faits. Il y a déjà plusieurs mois, M. le député a sollicité le préfet de région de la Nouvelle-Aquitaine, ainsi que la préfète de la Haute-Vienne (remplacée depuis). Aucune solution ne lui a été présentée. À son sens, sans investissement, sans rénovation, c'est peut-être même la filière qui peut être en danger, cela dans une université bien mal en point financièrement. Mme la ministre, la France va accueillir les jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, comment accepter que le pays célèbre le sport, alors que dans le même temps, à Limoges, la filière STAPS est en voie de délabrement ? Quels seront les leviers de financement étatiques ou de l'Agence nationale du sport (ANS) que pourront lever les universités demain afin de rénover ou créer des installations sportives, qui, pour la plupart, datent des années 60/70 ? L'injonction paradoxale consistant à promouvoir le sport et les activités physiques sans pour autant y affecter les moyens nécessaires reste incompréhensible lorsqu'on parle d'héritage sportif et des bienfaits du sport dans une société qui en a bien besoin. Sur le long terme, ne serait-il pas envisageable, urgent, capitale, incontournable, à l'instar de la culture de proposer une loi sur le 1 % sport dans un pays qui accueille les jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 et qui envisage à nouveau de se positionner pour les jeux d'hiver ? Il lui demande ainsi s'il ne serait pas envisageable d'ouvrir la possibilité aux universités de bénéficier des fonds de l'ANS.

## Données clés

**Auteur :** [M. Damien Maudet](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (1<sup>re</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13338

**Rubrique** : Sports

**Ministère interrogé** : Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire** : [Enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [28 novembre 2023](#), page 10625

**Question retirée le** : 11 juin 2024 (Fin de mandat)